Exemplaire destine - au greffe du Tribunal de Commerce *
- a la Banque Nationale de Belgique *

COMPTES ANNUELS

89.082 1685 C1.

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : S.A.ENGRAIS ROSIER

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Adresse : RUE DU BERCEAU No : 1 Bte :

Code postal : 7592 Commune : FRASNES-LEZ-ANVAING

Registre : R.C. Lieu : TOURNAI No : 140

Numero de T.V.A. ou Numero national 401 256 237

DATE 16/04/87 du depot de l'acte constitutif OU du document le plus recent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS AU 31/12/88 approuves par l'assemblee generale du 01/06/89

et relatifs a l'exercice couvrant la periode du 01/01/88 au 31/12/88

Exercice precedent du 01/01/87 au 31/12/87

LISTE COMPLETE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Monsieur Robert SEMOULIN, Place des Hauts Champs, 25A, 7258 POMMEROEUL (B)
Président du conseil d'administration,
Monsieur James MAUDET, Boulevard Clémenceau, 216 bis, à 59510 HEM (F)
Administrateur-délégué,
Monsieur Edmond de CAPELE,Boulevard de la Porte Verte,8,78000 VERSAILLES(F)
Administrateur,
Monsieur René CARTALAS, Chemin du Trou Martin, 24, 78380 BOUGIVAL (F)
Administrateur,
Monsieur Daniel TARDRES,Rue Baudin, 40 ,92400 COURBEVOIE (F)
Administrateur,
Monsieur Alain DRION, Rue du Ham, 18, 1180 BRUXELLES (B)
Administrateur,
Monsieur Stany VERHELST,Coupure,677,9000 GENT (B)
Administrateur,
S.C.C.VAN POYER & Cie.,Avenue Vandendriessche, 40,1150 BRUXELLES (B)
Commissaire-Reviseur.

(eventuellement suite page 20)

Nombre de pages deposees : 21 (normalisees : 20 ; non normalisees: 1)

Numeros des pages normalisees, non deposees parce que sans objet :
C7

Le rapport de gestion - a ete depose au greffe du tribunal de commerce *
- peut etre consulte et obtenu au siege social de la societe *

Signature (nom et qualite)

Signature (nom et qualite)

S.A. ENGRAIS ROSIER

J. MAUDET
Administrateur-Délégué

* Biffer ce qui ne convient pas

NAT	GR	Date du depot	Pages	L	ZONE RESERVEE 10			No. FILM	PAGE	
40	26	13.06.89	21	F	CM 0	P 1	I 189	89.082	1686	9
T.V.A.	401 256 237									C2.

1. BILAN APRES REPARTITION

ACTIF	Codes	Exercice	Exercice precedent
		(en milliers de FB)	
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	186 123	189 414
I. FRAIS D'ETABLISSEMENTS (ann. I)	20		
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (ann. II)	21		
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ann. III)	22/27	90 960	93 505
A. Terrains et constructions	22	19 132	20 263
B. Installations, machines et outillage	23	33 757	25 097
C. Mobilier et materiel roulant	24	9 582	9 398
D. Location-financement et droits similaires	25	22 935	34 403
E. Autres immobilisations corporelles	26	5 554	4 344
F. Immobilisations en cours et acomptes verses	27		
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (ann. IV et V)	28	95 163	95 909
A. Entreprises liees	280/1	85 638	86 786
1. Participations	280	85 638	69 456
2. Creances	281		17 330
B. Autres entreprises avec lesquelles il y a un lien de participation	282/3	5 787	5 787
1. Participations	282	5 787	5 787
2. Creances	283		
C. Autres immobilisations financieres	284/8	3 738	3 336
1. Actions et parts	284	561	161
2. Creances et cautionnements en numeraire	285/8	3 177	3 175
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	793 611	723 435
V. CREANCES A PLUS D'UN AN	29	5 691	7 032
A. Creances commerciales	290	5 466	6 533
B. Autres creances	291	225	499
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION	3	211 915	255 415
A. Stocks	30/36	211 915	255 415
1. Approvisionnements	30/31	71 982	77 706
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33	94 472	97 981
4. Marchandises	34	45 461	79 728
5. Immeubles destines a la vente	35		
6. Acomptes verses	36		
B. Commandes en cours d'execution	37		
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS	40/41	499 700	388 340
A. Creances commerciales	40	489 122	381 608
B. Autres creances	41	10 578	6 732
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE (ann.V et VI)	50/53	68 000	50 200
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53	68 000	50 200
IX. VALEURS DISPONIBLES	54/58	7 110	20 523
X. COMPTES DE REGULARISATION (ann. VII)	490/1	1 195	1 925
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	979 734	912 849

T.V.A. | 401 256 237

89.082 1687

C3.

PASSIF	Codes	Exercice	Exercice precedent
		(en milliers de FB)	
CAPITAUX PROPRES	10/15	343 095	318 658
I. CAPITAL (ann. VIII)	10	102 000	102 000
A. Capital souscrit	100	102 000	102 000
B. Capital non appele (-)	101	( )	( )
II. PRIMES D'EMISSION	11	8 000	8 000
III. PLUS-VALUES DE REEVALUATION	12		
IV. RESERVES	13	163 235	162 332
A. Reserve legale	130	10 200	10 200
B. Reserves indisponibles	131	2 506	2 506
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311	2 506	2 506
C. Reserves immunisees	132	67 453	66 549
D. Reserves disponibles	133	83 076	83 077
V. BENEFICE REPORTE	140	69 860	46 326
PERTE REPORTEE (-)	141	( )	( )
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	15		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16	9 601	4 216
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
A. Pensions et obligations similaires	160	1 101	1 300
B. Charges fiscales	161		
C. Grosses reparations et gros entretien	162	8 500	
D. Autres risques et charges (ann. IX)	163/9		2 916
DETTES	17/49	627 038	589 975
VIII. DETTES A PLUS D'UN AN (ann. X)	17	32 792	64 064
A. Dettes financieres	170/4	31 792	60 397
1. Emprunts subordonnes	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnes	171		
3. Dettes de location-financement et assimilees	172	7 792	22 197
4. Etablissements de credit	173	24 000	38 200
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175	1 000	3 667
1. Fournisseurs	1750	1 000	3 667
2. Effets a payer	1751		
C. Acomptes recus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. DETTES A UN AN AU PLUS (ann. X)	42/48	593 025	523 940
A. Dettes a plus d'un an echeant dans l'annee	42	31 879	37 119
B. Dettes financieres	43	152	7 855
1. Etablissements de credit	430/8	152	7 855
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	468 515	395 430
1. Fournisseurs	440/4	468 515	395 430
2. Effets a payer	441		
D. Acomptes recus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	60 157	53 981
1. Impots	450/3	28 982	14 062
2. Remunerations et charges sociales	454/9	31 175	39 919
F. Autres dettes	47/48	32 322	29 555
X. COMPTES DE REGULARISATION (ann. XI)	492/3	1 221	1 971
TOTAL DU PASSIF	10/49	979 734	912 849

2. COMPTE DE RESULTATS
(sous la forme de liste)

	Codes	Exercice	Exercice precedent
		(en milliers de FB)	
I. VENTES ET PRESTATIONS	70/74	1 858 738	1 905 209
A. Chiffre d'affaires (ann. XII, A)	70	1 848 302	1 909 793
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'execution (augmentation +, reduction -)	71	(3 509)	(16 337)
C. Production immobilisee	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	13 945	11 753
II. COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS (-)	60/64	(1 754 210)	(1 807 447)
A. Approvisionnements et marchandises	60	1 343 900	1 389 059
1. Achats	600/8	1 303 909	1 432 127
2. Variation des stocks (augmentation -, reduction +)	609	39 991	(43 068)
B. Services et biens divers	61	159 783	152 289
C. Remunerations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	199 115	207 357
D. Amortissements et reductions de valeur sur frais d'etablissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	38 499	41 959
E. Reductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'execution et sur creances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4	100	297
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7	8 500	4 216
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	4 313	12 270
H. Charges d'exploitation portees a l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	( )	( )
III. BENEFICE D'EXPLOITATION (+)	70/64	104 528	97 762
PERTE D'EXPLOITATION (-)	64/70	( )	( )
IV. PRODUITS FINANCIERS	75	27 831	12 824
A. Produits des immobilisations financieres	750	664	651
B. Produits des actifs circulants	751	22 216	10 855
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	4 951	1 318
V. CHARGES FINANCIERES	65	(28 245)	(18 142)
A. Charges des dettes (ann. XIII, B)	650	24 469	12 985
B. Reductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux vises sub. II.E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, C)	651	1 463	
C. Autres charges financieres (ann. XIII, D)	652/9	2 313	5 157
VI. BENEFICE COURANT AVANT IMPOTS (+)	70/65	104 114	92 444
PERTE COURANTE AVANT IMPOTS (-)	65/70	( )	( )

2. COMPTE DE RESULTATS (sous la forme de liste) (suite)

	Codes	Exercice	Exercice precedent
		(en milliers de FB)	
IV. BENEFICE COURANT AVANT IMPOTS.....(+)	70/65	104 114	92 444
PERTE COURANTE AVANT IMPOTS.....(-)	65/70	( )	( )
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS.....	76		
A. Reprises d'amortissements et de reductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	760		
B. Reprises de reductions de valeur sur immobilisations financieres....	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels.....	762		
D. Plus-values sur realisation d'actifs immobilises.....	763		
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A).....	764/9		
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES.....(-)	66	(1 041)	( )
A. Amortissements et reductions de valeur exceptionnels sur frais d'etablissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	660	1 041	
B. Reductions de valeur sur immobilisations financieres.....	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels.....	662		
D. Moins-values sur realisation d'actifs immobilises.....	663		
E. Autres charges exceptionnelles (ann, XIV, B).....	664/8		
F. Charges exceptionnelles portees a l'actif au titre de frais de restructuration.....(-)	669	( )	( )
IX. BENEFICE DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS.....(+)	70/66	103 073	92 444
PERTE DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS.....(-)	66/70	( )	( )
X. IMPOTS SUR LE RESULTAT.....(-)(+)	67/77	(47 016)	(47 410)
A. Impots (ann. XV).....(-)	670/3	(57 682)	(51 745)
B. Regularisation d'impots et reprises de provisions fiscales.....	77	10 666	4 335
XI. BENEFICE DE L'EXERCICE .....(+)	70/67	56 057	45 034
PERTE DE L'EXERCICE.....(-)	67/70	( )	( )
XII. PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES IMMUNISEES..... (+)	78		
TRANSFERT AUX RESERVES IMMUNISEES..... (-)	68	(903)	(59)
XIII. BENEFICE DE L'EXERCICE A AFFECTER.....(+)	70/68	55 154	44 975
PERTE DE L'EXERCICE A AFFECTER.....(-)	68/70	( )	( )

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	Codes	Exercice (en milliers de FB)	Exercice precedent (en milliers de FB)
A. BENEFICE A AFFECTER	70/69	101 480	74 376
PERTE A AFFECTER (-)	69/70	( )	( )
1. Benefice de l'exercice a affecter	70/68	55 154	44 975
Perte de l'exercice a affecter (-)	68/70	( )	( )
2. Benefice reporte de l'exercice precedent	790	46 326	29 401
Perte reportee de l'exercice precedent (-)	690	( )	( )
B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES	791/2		
1. Sur le capital et les primes d'emission	791		
2. Sur les reserves	792		
C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES (-)	691/2	( )	( )
1. au capital et aux primes d'emission	691		
1. a la reserve legale	6920		
2. aux autres reserves	6921		
D. RESULTAT A REPORTER			
1. Benefice a reporter (-)	693	(69 860)	(46 326)
2. Perte a reporter	793		
E. INTERVENTION D'ASSOCIES DANS LA PERTE	794		
F. BENEFICE A DISTRIBUER (-)	694/6	(31 620)	(28 050)
1. Remuneration du capital	694	31 620	28 050
2. Administrateurs ou gerants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT, en milliers de francs (rubrique 20 de l'actif)	Codes	Montants
Valeur comptable nette au terme de l'exercice precedent	8001	
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engages	8002	
. Amortissements (-)	8003	( )
. Autres (+)(-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'emission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'etablissement	200/2	
- Frais de restructuration	204	

T.V.A. | 401 256 237

89.082 1691

C8.

III.ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, en milliers de francs (rubriques 22 a 24 de l'actif)	Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines+outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et materiel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice precedent	815	66 883	340 323	61 477
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisee	816	300	27 685	6 628
. Cessions et desaffectations (-)	817	( )	(1 325)	(25)
. Transferts d'une rubrique a une autre (+)(-)	818			
Au terme de l'exercice	819	67 183	366 683	68 080
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice precedent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actees	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulees (-)	823	( )	( )	( )
. Transferees d'une rubrique a une autre (+)(-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)				
Au terme de l'exercice precedent	826	46 620	315 226	52 079
Mutations de l'exercice :				
. Actes	827	1 431	19 025	6 444
. Repris (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annules (-)	830	( )	(1 325)	(25)
. Transferes d'une rubrique a une autre (+)(-)	831			
Au terme de l'exercice	832	48 051	332 926	58 498
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EXERC. (a)+(b)-(c)	833	19 132	33 757	9 582

III.ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, en milliers de francs (rubriques 25 a 27 de l'actif)	Codes	4. Location-financem. droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice precedent	815	62 190	5 512	
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisee	816		2 382	
. Cessions et desaffectations (-)	817	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique a une autre (+)(-)	818			
Au terme de l'exercice	819	62 190	7 894	
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice precedent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actees	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulees (-)	823	( )	( )	( )
. Transferees d'une rubrique a une autre (+)(-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)				
Au terme de l'exercice precedent	826	27 787	1 168	
Mutations de l'exercice :				
. Actes	827	11 468	1 172	
. Repris (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annules (-)	830	( )	( )	( )
. Transferes d'une rubrique a une autre (+)(-)	831			
Au terme de l'exercice	832	39 255	2 340	
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EXERC. (a)+(b)-(c)	833	22 935	5 554	
dont : . terrains et constructions	250			
. installations, machines et outillage	251	18 365		
. mobilier et materiel roulant	252	4 570		

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES, en milliers de francs (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	Entreprises 1. liees	2. Avec un lien de participation	3. Autres
1. Participations, actions et parts		(rubrique 280)	(rubrique 282)	(rubrique 284)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice precedent	835	73 206	5 787	161
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	836	17 100		400
. Cessions et retraits (-)	837	(918)	( )	( )
. Transferts d'une rubrique a une autre (+)(-)	838			
Au terme de l'exercice	839	89 388	5 787	561
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice precedent	840			
Mutations de l'exercice :				
. Actees	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulees (-)	843	( )	( )	( )
. Transferees d'une rubrique a une autre (+)(-)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) REDUCTIONS DE VALEUR (-)				
Au terme de l'exercice precedent	846	3 750		
Mutations de l'exercice :				
. Actees	847			
. Reprises (-)	848	( )	( )	( )
. Acquises de tiers	849			
. Annulees (-)	850	( )	( )	( )
. Transferees d'une rubrique a une autre (+)(-)	851			
Au terme de l'exercice	852	3 750		
d) MONTANTS NON APPELES (-)				
Au terme de l'exercice precedent	853			
Mutations de l'exercice (+)(-)	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	856	85 638	5 787	561
2. Creances		(rubrique 281)	(rubrique 283)	(rubrique 285/8)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERC. PREC.	857	17 330		3 175
Mutations de l'exercice :				
. Additions	858			
. Remboursements (-)	859	{ 17 330)	{ }	{ }
. Reductions de valeur actees (-)	860	{)	{ }	{ }
. Reductions de valeur reprises	861			
. Differences de change (+)(-)	862			
. Autres (+)(-)	863			2
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			3 177
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

V. PARTICIPATIONS ET ACTIONS DETENUES DANS D'AUTRES SOCIETES

Sont mentionnees ci-apres, les societes dans lesquelles l'entreprise detient une participation au sens de l'arrete royal du 8 octobre 1976 (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres societes dans lesquelles l'entreprise detient des actions (comprises dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) lorsque ces actions representent 10 % au moins du capital souscrit.

Denomination et siege	Actions detenues			Donnees extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par filiales et sous-filiales	Comptes annuels arretes au	Unites monetaires	Capitaux propres	Resultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en milliers d'unites monetaires)	
S.A. "SP.CHASSART" à Fleurus.	14 718	85.48		31/12/88	FB	33 769	2 669
S.A. "BELLOT & Cie" à Jemelle	12 400	82.67	10.65	31/12/88	FB	14 761	111
S.A. "BEAUDUIN & INDUSTRIE AGRICOLE" à Waremme	17 014	66.59		31/12/88	FB	44 816	348
S.A. "GILLES & Cie" à Archennes.	63 000	94.03		31/12/88	FB	22 178	(110)
S.A. "ROSALCO" à Quevy.	27 998	99.99		31/12/88	FB	15 147	1 088
Gmbh "ROSALIQ" à Monreal (R.F.A.)	1 500	50.00		31/12/88	FB	6 615	153
S.A. "TREFOIS" à Spy	2 000	50.00	33.30	31/12/88	FB	6 528	522
S.A. "ESCAUT SILOS" à Tournai	479	47.90		30/06/88	FB	11 036	402
S.A. "FLUOR & PRODUITS CHIMIQUES" à Moustier	997	49.85		31/12/88	FB	3 501	2 293
S.A. "Louis MARON & Cie" à Houffalize	3 000	60.00		31/12/88	FB	4 266	138

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE, AUTRES PLACEMENTS, en milliers de francs (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice precedent
ACTIONS ET PARTS	51		
Valeur comptable augmentee du montant non appele	8681		
Montant non appele (-)	8682	( )	( )
TITRES A REVENU FIXE	52		200
dont emis par des etablissements de credit	8684		200
COMPTES A TERME DETENUS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	53	68 000	50 000
avec une duree residuelle ou de preavis :			
. d'un mois au plus	8686	68 000	50 000
. de plus d'un mois a un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE NON REPRIS CI-AVANT.	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION, en milliers de francs

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci represente un montant important.	Exercice
Charges à reporter	1 195
.....	
.....	
.....	

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants en milliers de francs	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice precedent	8700	102 000	xxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
.....			
.....			
.....			
.....			
- Au terme de l'exercice	8701	102 000	xxxxxxxxxxxxx
2. Representation du capital			
2.1. Categories d'actions			
-ordinaires			255 000
.....			
.....			
.....			
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxx	150 000
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxxx	105 000

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1. Montant non appele (rubrique 101)	2. Montant appele non verse
		(en francs)	
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de liberation			
.....			
.....			
.....			
.....			
(suite eventuellement page)			
TOTAL	871		

	Codes	1. Montant du capital detenu (en milliers de FB)	2. Nombre correspondant d' actions
C. ACTIONS PROPRES detenues par			
- la societe elle-meme	872		
- ses filiales et sous-filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS (montants en milliers de FB)			
1. Suite a l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital a souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions a emettre	8742		
2. Suite a l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital a souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions a emettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT (en milliers de francs)	8751		

	Codes	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachees
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
dont : - detenues par la societe elle-meme	877		
- detenues par les filiales et sous-filiales	878		

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES, en milliers de francs

Ventilation de la rubrique 163/9 du passif si celle-ci represente un montant important.

	Exercice
Provisions pour prépensions	1 101
Provisions pour gros entretien	8 500
.....	
.....	

X. ETAT DES DETTES, en milliers de francs

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) 1. echeant dans l'annee (rubrique 42)	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus a courir (rubrique 17)	3. ayant plus de 5 ans a courir (rubrique 17)
DETTES FINANCIERES	880	29 212	31 792	
1. Emprunts subordonnes	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnes	882			
3. Dettes de location-financement et assimilees	883	14 405	7 792	
4. Etablissements de credit	884	14 807	24 000	
5. Autres emprunts	885			
DETTES COMMERCIALES	886	2 667	1 000	
1. Fournisseurs	887	2 667	1 000	
2. Effets a payer	888			
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	889			
AUTRES DETTES	890			
TOTAL	891	31 879	32 792	

B. DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (ou partie des dettes) GARANTIES PAR 1. les pouvoirs publics belges	2. des suretes reelles constituees sur les actifs de l'entreprise
DETTES FINANCIERES	892		
1. Emprunts subordonnes	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnes	894		
3. Dettes de location-financement et assimilees	895		
4. Etablissements de credit	896		
5. Autres emprunts	897		
DETTES COMMERCIALES	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets a payer	900		
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	901		
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	902		
1. Impots	903		
2. Remunerations et charges sociales	904		
AUTRES DETTES	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. Impots (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales echues	9072	
b) Dettes fiscales non echues	9073	9 097
c) Dettes fiscales estimees	450	19 885
2. Remunerations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes echues envers l'Office National de Securite Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	31 175

XI. COMPTES DE REGULARISATION, en milliers de francs

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci represente un montant important.

	Exercice
Charges à imputer	1 221
.....	
.....	

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION, en milliers de francs, sauf C1

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70)

Ventilation par categorie d'activite et marche geographique A COMMUNIQUER EN ANNEXE AU DOCUMENT NORMALISE, dans la mesure ou, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activites ordinaires de l'entreprise, ces categories et marches different entre eux de facon considerable.

	Codes	Exercice	Exercice precedent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
dont :			
subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	9090	177	194
Ouvriers	9091	111	132
Employes	9092	59	55
Personnel de direction	9093	7	7
Autres	9094		
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Remunerations et avantages sociaux directs	620	132 944	142 405
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	58 695	59 795
c) Primes patronales pour assurances extra-legales	622	3 728	3 124
d) Autres frais de personnel	623	3 748	2 033
e) Pensions	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635		1 300
D. REDUCTIONS DE VALEUR (Rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours:			
. actees	9110		
. reprises (-)	9111	( )	( )
2. Sur creances commerciales			
. actees	9112	211	577
. reprises (-)	9113	(111)	(280)
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115	8 500	2 916
Utilisations et reprises (-)	9116	( )	( )
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impots et taxes relatifs a l'exploitation	640	2 802	2 857
Autres	641/8	1 511	9 413

XIII. RESULTATS FINANCIERS, en milliers de francs	Codes	Exercice	Exercice precedent
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordes par les pouvoirs publics et imputes au compte de resultats :			
. subsides en capital	9125	4 951	1 160
. subsides en interets	9126		158
Ventilation des autres produits, s'ils sont importants.			
Intérêts perçus et escomptes obtenus			
.....			
.....			
.....			
B. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		
C. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actees	6510	1 463	
Reprises (-)	6511	( )	( )
D. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte a charge de l'entreprise sur la negociation de creances	653	622	3 112
Ventilation des autres charges, si elles sont importantes.			
Frais de banques		1 691	2 045
.....			
.....			
.....			

XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS, en milliers de francs	Codes	Exercice
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants.		
.....		
.....		
.....		
.....		
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes		
Amortissements sur autres immobilisations corporelles:		1 041
.....		
.....		
.....		

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT , en milliers de francs		
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impots sur le resultat de l'exercice :	9134	47 016
a. Impots et precomptes dus ou verses	9135	42 016
b. Excedent de versements d'impots ou de precomptes portes a l'actif (-)	9136	( )
c. Supplements d'impots estimes (portes a la rubrique 450/3 du passif)	9137	5 000
2. Impots sur le resultat d'exercices anterieurs :	9138	10 666
a. Supplements d'impots dus ou verses	9139	10 666
b. Supplements d'impots estimes (portes a la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnes (portes a la rubrique 161 du passif)	9140	

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT , en milliers de francs (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DE DISPARITES ENTRE LE BENEFICE, AVANT IMPOTS, exprime dans les comptes ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particuliere de celles decoulant de decalages dans le temps entre le benefice comptable et le benefice fiscal (si le resultat de l'exercice en est influence de maniere sensible au niveau des impots)

	Exercice
Déduction pour investissements 1988	4 266

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

NEANT

	Codes	Exercice
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure ou ces indications sont importantes pour l'appreciation de la situation financiere de l'entreprise)		
1. Latences actives	9141	
- Pertes fiscales cumulees, deductibles des benefices taxables ulterieurs	9142	
NEANT		
2. Latences passives	9144	
NEANT		

XVI. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS, en milliers de francs	Codes	Exercice	Exercice precedent
A. Taxes sur la valeur ajoutee, taxes d'egalisation et taxes speciales portees en compte :			
1. a l'entreprise (deductibles)	9145	94 233	91 440
2. par l'entreprise	9146	100 813	96 841
B. Montants retenus a charge de tiers, au titre de :			
1. precompte professionnel	9147	26 412	28 888
2. precompte mobilier	9148	5 208	4 620

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, en milliers de francs	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituees ou irrevocablement promises par l'entreprise pour surete de dettes ou d'engagements de tiers	9149	53 252
dont :		
. Effets de commerce en circulation endosses par l'entreprise	9150	42 352
. Effets de commerce en circulation tires ou avalises par l'entreprise	9151	
. Montant maximum a concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	10 900

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, en milliers de francs (suite)

Garanties reelles constituees ou irrevocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	Codes	Exercice pour surete de dettes et engagements	
		1. de l'entreprise	2. de tiers
. Hypotheques :			
.. valeur comptable des immeubles greves	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce :			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs :			
.. valeur comptable des actifs gages	919		
. Suretes constituees sur actifs futurs :			
.. montant des actifs en cause	920		

Biens et valeurs detenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portes au bilan :	Codes	Exercice
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations		
Engagements importants de cession d'immobilisations		
Marches a terme :		
. Marchandises achetees (a recevoir)	9213	
. Marchandises vendues (a livrer)	9214	
. Devises achetees (a recevoir)	9215	
. Devises vendues (a livrer)	9216	80 657

Engagements resultant de garanties techniques attachees a des ventes ou prestations deja effectuees

(eventuellement suite page 20)

Litiges importants et autres engagements importants

(eventuellement suite page)

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, en milliers de francs (suite)

LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

Pour les appointés, régime d'assurance-groupe souscrit auprès d'une compagnie d'assurances.

	Codes	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME : . montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées..	9220	

. bases et méthodes de cette estimation

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION, en milliers de francs

	Codes	ENTREPRISES LIEES		ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		1. Exercice	Exercice précédent	2. Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925	85 638	86 786	5 787	5 787
. participations	926	85 638	69 456	5 787	5 787
. créances: subordonnées	927				
autres	928		17 330		
2. CREANCES	929	36 607	51 392		
. à plus d'un an	930				
. à un an au plus	931	36 607	51 392		
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932				
. actions	933				
. créances	934				
4. DETTES	935		541		
. à plus d'un an	936				
. à un an au plus	937		541		

	Codes	ENTREPRISES LIEES (SUITE)	
		1. Exercice	Exercice précédent
5. -GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entrepr. liées	938		31 000
-GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	939		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	940		

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION, en milliers de francs (suite)

	Codes	ENTREPRISES LIEES		ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		1. Exercice	Exercice precedent	2. Exercice	Exercice precedent
7. RESULTATS FINANCIERS					
. PRODUITS					
.. des immobilisations financieres	942	662	650		
.. des actifs circulants	943				
.. autres produits financiers	944				
. CHARGES					
.. des dettes	946				
.. autres charges financieres	947				
8. CESSION D'ACTIFS IMMOBILISES					
. Plus-values realisees	948				
. moins-values realisees	949				

Si l'entreprise detient dans une autre entreprise une participation a laquelle est attachee la moitie au moins du nombre des voix presentes ou representees a la derniere assemblee generale de cette autre entreprise, mais ne considere pas celle-ci comme une filiale ou une sous-filiale :

Entreprise dans laquelle la participation est detenue	Motif pour lequel elle n'est pas consideree comme filiale ou sous-filiale

XIX. RELATIONS FINANCIERES, en milliers de francs, AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS

	Codes	Exercice
A. Creances existant a charge des administrateurs et gerants	9500	
B. Garanties constituees en leur faveur	9501	
C. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
D. Remunerations directes et indirectes et pensions attribuees, a charge du compte de resultats, pour autant que cette mention ne porte pas a titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :		
- aux administrateurs et gerants	9503	
- aux anciens administrateurs et anciens gerants	9504	

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502.

L'entreprise peut mentionner ci-apres :
- la suite des informations si l'espace prévu dans le document normalisé s'averait insuffisant (voir, par exemple, la page C 1 en ce qui concerne la liste complete des administrateurs, gerants et commissaires en fonction)

- le rapport des commissaires ou, le cas echeant, les conclusions de ce rapport

- s'il y a lieu, les informations complementaires exigees par les articles de l'arrete royal du 8.10.1976 relatif aux comptes annuels des entreprises, cites en exergue du chapitre Ier, section 3 de l'annexe a cet arrete.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page 1)

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES (suite de la page 17)

Résumé des règles d'évaluation.

1. Amortissement des immobilisations corporelles.

1.1. Terrains et constructions.

1.11 Terrains	néant
1.12 Bâtiments industriels, administratifs, d'exploitation, voies de transport et ouvrages d'art.	5% (linéaire)

1.2. Installations, machines et outillage.

1.21 Installations des bâtiments industriels, administratifs, d'exploitation, des voies de transport et d'ouvrages d'art.	10%-33% (linéaire)
1.22 Installations sanitaires et sociales	10% (linéaire)
1.23 Matériel de fabrication	10%-33% (linéaire)
1.24 Outillage industriel	10%-20% (linéaire)

1.3. Mobilier et matériel roulant

1.31 Matériel de bureau	10%-25% (linéaire)
1.32 Véhicules industriels	25%-33% (linéaire)
1.33 Véhicules automobiles	20% (linéaire)
1.34 Matériel ferroviaire	10%-20% (linéaire)
1.35 Matériel mobile	20% (linéaire)

1.4. Autres immobilisations corporelles.

1.41 Terrains non industriels	néant
1.42 Immeubles non industriels (amortiss.exceptionnels: 1.041.120.-FB en 1988)	3% (linéaire)

1.5. Matériel industriel reçu en location-financement.

1.51 Matériel industriel	20% (linéaire) excepté en 1985

Remarque : Lorsqu'il s'agit d'un bien d'occasion, le taux d'amortissement principal de la rubrique est doublé.

2. STOCKS.

2.1. Les matières premières, matières consommables et fournitures sont évaluées au coût des derniers achats corrigés par le prix du marché en clôture d'exercice, si celui-ci est inférieur.

2.2. Les marchandises sont évaluées au premier prix de saison des engrais corrigés par le prix du marché en clôture d'exercice, si celui-ci est inférieur.

2.3. Les produits finis sont évalués suivant la méthode du DIRECT COSTING (coût des matières + salaires directs). Le coût des matières est déterminé en fonction des matières premières

principales intervenant dans la composition des produits finis.

2.4. Les déchets, sous-produits sont repris pour leur valeur d'utilisation en fabrication.

3. CREANCES

Des réductions de valeur seront actées dans les cas suivants :

- faillite, concordat du débiteur;
- subordination de la créance dans des conditions telles qu'il apparait sans équivoque que les créanciers chirographaires ne seront pas remboursés;
- sur base d'une analyse des créances et sur proposition de la Direction de la société, le Conseil d'Administration approuve les réductions de valeurs effectuées.

Lorsqu'il apparait qu'une créance est définitivement perdue, cette perte est directement enregistrée au compte de résultats.

Les créances libellées en devises étrangères sont évaluées au cours du change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

4. Tous les autres postes de l'actif et de passif du bilan, de même que les engagements et recours hors bilan, seront évalués selon les princes comptables généralement adoptés dans les entreprises, ces derniers sont en conformité avec la réglementation comptable en vigueur, et leur bonne application sera examinée lorque le Conseil d'administration arrêtera définitivement le bilan.

S.A. ENGRAIS ROSIER
T.V.A 401.256.237

89.082 1705 22.

Roger Van Poyer
Etienne Lacroix
Guy van Hoye
Roland Van Cutsem
Maurice Lerusse
Jean-Luc Liénart
Pierre Lerusse
Dominique de Rudder

Van Poyer, Lacroix, Van Hoye,
Van Cutsem, Lerusse & Co.
Société civile à forme coopérative
Reviseurs d'entreprises

Aux Actionnaires de la
S.A. ENGRAIS ROSIER
à 7592 MOUSTIER (HAINAUT)

Rapport du Commissaire à l'Assemblée Générale Ordinaire
approuvant les comptes annuels au 31 decembre 1988.

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la mission de contrôle qui nous a été confiée par votre Assemblée.

Nous avons examiné les comptes annuels de votre société arrêtés au 31 decembre 1988. Notre examen a été effectué conformément aux normes de revision de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises, et comportait dès lors tous les sondages et procédés de revision que nous avons estimé adéquats en la circonstance. La direction de votre société nous a fourni toutes les explications et informations que nous souhaitions obtenir.

Nos conclusions sont les suivantes:

1) La comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

2) L'organisation de l'entreprise est satisfaisante sur le plan du contrôle interne.

3) A notre avis les comptes annuels, dont le total du bilan s'élève à F. 979.733.792 et dont le compte de résultats fait apparaître un bénéfice de F. 56.056.752, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent. Les justifications données dans l'annexe sont adéquates.

4) Le rapport de gestion comprend les informations requises par la loi. Celles-ci concordent avec les comptes annuels.

5) L'affectation du résultat proposée à l'Assemblée est conforme aux statuts et aux lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

6) Nous n'avons pas eu connaissance d'opérations conclues ou de décisions prises en violation des statuts ou des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

7) Nous n'avons dès lors aucune réserve ou objection à formuler concernant les comptes annuels qui sont soumis à votre approbation.

Bruxelles, le 4 avril 1989.

E. LACROIX
Commissaire-reviseur

R. VAN POYER
Commissaire-reviseur